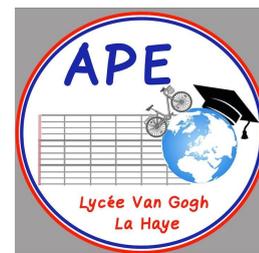


Rendez-vous équipe de direction / APE Lundi 11 Avril 2022



Equipe de direction

Madame Roubi-Gonnot, Provisoire du Lycée Français
Madame Lux, Provisoire-adjoint du Lycée Français
Monsieur Silvestre, Directeur de l'école primaire
Monsieur Khalil Cheikh, Secrétaire Général

APE :

Anne Sophie Martin, Responsable Collège
Anne Lacombe, Responsable Lycée
Clément Cordesse, Responsable Primaire

Calendrier :

Informations sur les examens de fin d'année

Dates des écrits déjà communiquées aux familles

les autres dates seront communiquées le 12/04 (dates des oraux ainsi que le calendrier de fin d'année)

A savoir les dates d'examens sont fixées avec la rectrice de l'Académie de Lille

Fête de l'école :

Elle est prévue le mardi 28 juin de 17h à 20h : elle sera animée et proposée par l'APE.

Monsieur Silvestre nous informe qu'il n'y aura pas d'événement particulier dans les classes. Il y aura peut-être une production de la Chorale au début.

Afin de proposer différents ateliers et animations, l'école pourra commander les jeux gonflables et l'APE les remboursera.

Apprentissage du Néerlandais au secondaire :

L'APE fait part de retours de parents dont les enfants suivent les cours de néerlandais au secondaire. Leur question est la suivante : comment acquérir un niveau supérieur et une continuité dans l'apprentissage de cette langue pour les enfants bilingues ou pour ceux dont les familles sont installées durablement aux Pays-Bas ? Même question pour des élèves qui sont chaque année dans le groupe des débutants. Certains enfants ont parfois l'impression de stagner et de revenir toujours sur les mêmes notions.

L'équipe nous fait remarquer qu'au collège a priori il y a :

- 4 groupes en 6e
- 3 groupes en 5e
- 3 groupes en 4e

Il existe un groupe débutant en 5e et en 4e.

Il n'est pas possible d'ajouter plus de groupes en terme de volume horaire consacré au néerlandais. Il y a un coût de personnel en face d'un dédoublement de groupe.

Rappel aux familles : si des difficultés d'apprentissage sont remarquées par les familles, elles doivent en parler avec les professeurs de néerlandais.

Retour des parents sur les notes :

Certaines familles s'étonnent du peu de notes dans certaines matières (1 voire même aucune note) alors qu'il est recommandé quel que soit le niveau qu'il y ait un certain nombre d'évaluations. Les représentants de parents font remarquer que l'enseignant a, à priori, besoin des évaluations pour savoir si l'élève a compris ou pas ; l'évaluation est aussi un indicateur important pour l'élève ainsi que pour les parents. Le peu de notes dans certaines matières interroge certaines familles : comment savoir si l'enfant progresse ou si il a des difficultés ? comment permettre à l'enfant d'évaluer ses progrès ? de se rattraper en cas d'une mauvaise note ? ...

Réponse de l'équipe de direction : le protocole d'évaluation du cycle terminal fixe le nombre minimal d'évaluation pour le Cycle terminal (1re et Terminale).

Le protocole a été cadré en début d'année pour le lycée.

Pour les autres niveaux : le professeur est souverain dans le nombre de notes qu'il met aux élèves.

Des recommandations sont faites par l'administration aux enseignants mais elles ne peuvent pas être imposées.

Les parents font remarquer qu'ils comprennent parfaitement la notion de liberté pédagogique cependant ils s'interrogent sur le fait que ces absences de repères dans quelques cas peuvent paraître déroutants et les parents se demandent si parfois ce n'est pas dommageable pour les jeunes.

Difficultés éprouvées par certains jeunes :

Parfois les enfants se sentent en difficulté dans une discipline par rapport à l'approche proposée. Or, il ne parvient pas à l'exprimer à l'enseignant ou, les familles n'osent pas le dire à l'enseignant. Souvent les parents optent pour une autre alternative en choisissant de faire donner des cours particuliers.

Comment remédier à ce genre de situations ?

L'équipe de direction souligne l'importance de ne pas généraliser à partir d'un cas, ce qui serait préjudiciable au bon fonctionnement du lycée.

Malgré tout, nous nous demandons si les difficultés éprouvées par rapport à certaines pédagogies ne déterminent pas le choix des spécialités ?

Les parents font parfois des amalgames entre les notes, la pédagogie proposée, et le choix des jeunes par rapport à l'orientation.

L'objectif de l'établissement est d'accompagner les élèves dans leurs projets donc les différents types de groupes de spécialité sont variables d'une année sur l'autre en fonction des choix des élèves.

L'abandon de la spécialité est plus lié à la poursuite du projet de l'élève et à des stratégies de poursuite d'éducation post-bac.

Point de vigilance sur la liberté pédagogique.

L'enseignant cherche toujours à faire progresser un élève.

Sur la pédagogie, ce sont les inspecteurs qui interviennent pas l'administration.

Certains parents se demandent s'il y a des sanctions ?

Oui, il y a des sanctions lorsque cela est nécessaire

Cependant l'équipe de direction regrette le fait que les décisions de l'établissement soient moins respectées par les jeunes et les familles. Une grande partie des décisions d'exclusion ou de sanctions sont contestées par les familles et c'est regrettable.

Les téléphones portables sont-ils interdits en étude ? Certains enfants disent qu'il y a une tolérance des adultes sur l'usage des portables

Réponse : Il y a effectivement un peu de relâchement de la part des élèves.

Il est difficile de faire respecter la règle.

Quand ils sont confisqués les parents contestent.

Il est prévu dans les jours à venir un rappel des règles par le professeur principal.

Difficile pour certains élèves de se passer du téléphone.

Les montres connectées ne sont pas non plus autorisées en primaire, un rappel sera aussi fait par email.

Est-ce que la section européenne est sélective au lycée ?

La filière n'étant pas sélective au collège, tous les enfants sont acceptés, dans la mesure des places disponibles, surtout qu'ils ont souvent le niveau pour parfaitement réussir en section européenne. Officiellement la DNL n'existe qu'à partir du lycée.

A partir de la 2de, la section européenne devient sélective. Un élève en classe européenne en 3e n'est pas assuré d'être accepté en 2de. La décision d'admission appartient à l'équipe enseignante et à la toute fin, au chef d'établissement.

Etat des travaux

Amsterdam : une expertise en cours et le dossier doit être présenté à l'Agence

Branding : le dossier avance, le marché est publié - les entreprises postulent -

Les offres seront étudiées au mois de mai - Les travaux sont prévus cet été.

Une nouvelle porte est prévue pour faciliter la circulation après la dépose de son vélo.